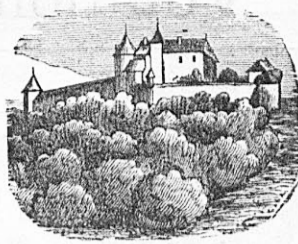




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h30 8^h7, BULLE, dép. 5^h30 (5^h45) 1^h40 6^h20

ANNONCES

District de la Gruyère:
 Une seule insertion . . . 20 cts.
 Annonces répétées . . . 16 »
 Canton: Première insertion . . . 20 »
 Les suivantes . . . 15 »
 Suisse . . . 25 »
 Etranger . . . 30 »
la ligne ou son espace.
 Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
 Réclames . . . 40 cts. la ligne
 S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité, Bulle (Cercle catholique, au ter).

ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
 Etranger . . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.
 TÉLÉPHONE 150

Haut les cœurs !

Ce n'est jamais en vain qu'on fait appel au patriotisme de nos populations; elles sont toujours prêtes à marcher unanimement quand il s'agit du salut du pays.
 Or, rarement notre peuple n'a passé une heure aussi grave que celle d'aujourd'hui. Il s'agit de savoir si la Suisse veut continuer ses nobles et antiques traditions d'humanité, de liberté et de démocratie, ou bien si elle veut s'enfermer, par un égoïsme inconscient et criminel, dans un isolement qui lui sera funeste.

Peuple de la Gruyère, souviens-toi que la journée de dimanche comptera parmi les plus mémorables de notre histoire. C'est en votant pour l'accession de la Suisse dans la Société des Nations que tu serviras le mieux le pays. Et pourquoi ?

Le pacte de 1815 garantit notre neutralité et l'inviolabilité de notre territoire. Mais ce pacte est signé par sept nations seulement; et parmi ces nations, il en est dont la stabilité n'est pas encore assurée; les gouvernements futurs pourraient fort bien répudier la signature de leurs prédécesseurs. Tandis que la Société des Nations nous garantit cette neutralité et cette inviolabilité de notre territoire de la part d'une quarantaine de nations, comprenant plus de douze cents millions d'âmes, c'est-à-dire les quatre cinquièmes de l'humanité.

La Société des Nations seule parviendra à procéder à la limitation des armements, garantie effective contre le retour des guerres futures. Il ne nous est pas indifférent de savoir que nos voisins en particulier n'auront plus à leur disposition ces armes formidables qui nous ont obligé nous-mêmes à tant de sacrifices militaires.

A ce second point de vue, nous devons voter OUI dimanche.

On fait état, parmi les adversaires de l'accession, de la neutralité économique qu'ils prétendent devoir être compromise. Il n'en est absolument rien. Si nous nous isolons du reste des nations, deviendrons-nous plus indépendants économiquement ? Non, mille fois non. Au contraire, nous aurons manifesté à l'égard des autres nations un manque de confiance qui nous sera préjudiciable dans une mesure redoutable. Au surplus, si la Société des Nations doit procéder au blocus économique à l'égard d'un peuple réfractaire, serons-nous à l'abri de ces mesures ? Le contraire seul est vrai. En effet, du moment que nous n'aurons point voulu assumer les obligations imposées aux membres de la Société, nous ne serons jamais mis au bénéfice des avantages; notre ravitaillement sera certainement compromis du fait que nos voisins ne voudront pas que, par

notre entremise, le peuple réfractaire ne soit lui-même ravitaillé.
 L'indépendance économique n'est donc qu'un leurre.

Si nous nous isolons économiquement et politiquement en refusant notre entrée dans la Société des Nations, nous serons inévitablement refoulés vers les peuples qui n'en font pas partie; nous devrons vivre uniquement de leur vie et nous serons dans leur dépendance absolue; nous aurons à redouter de leur part une immigration qui dépassera notre pouvoir d'assimilation; nous serons vic times d'une pénétration économique qui compromettra pour toujours notre indépendance économique et, partant, notre indépendance politique.

En un mot, nous nous jetterons dans les bras de nos voisins du Nord et ne deviendrons qu'une province de l'Allemagne.

L'existence économique de la Suisse repose sur ses relations avec nos voisins. C'est à eux que nous devons vendre nos produits et c'est d'eux que nous tenons les matières premières que nous travaillons.

Si nous devons compter uniquement sur l'Allemagne comme client futur, c'en sera fait de notre industrie et de toute notre exportation; nous serons un peuple mort économiquement.

Mais il y a des points de vue plus hauts encore; en restant en dehors de la Société, la Suisse perdrait toute influence pour son développement. Ce n'est qu'en faisant partie de la Société que les peuples parviendront à modifier et à améliorer les conditions et le statut de cette Société.

C'est pourquoi, aucun citoyen ne peut rester indifférent sur cette grave question.

Nous avons le devoir de prendre rang parmi les premiers des neutres; notre passé de démocratie et de justice nous y oblige.

Nous voulons croire que les adversaires de l'accession sont sincères et qu'ils veulent réellement le bien du pays; mais aucun citoyen ne peut rester indifférent; en désertant le scrutin, un citoyen trahit la cause de l'humanité, il trahit son pays.

Il ne faut pas oublier que les opposants se recruteront spécialement dans les cantons où le vote est obligatoire et où, par conséquent, la plus grande partie des citoyens iront voter.

Rester chez soi en cette grave occasion, c'est favoriser la victoire de ceux qui, consciemment ou inconsciemment, veulent la ruine économique et politique de notre pays.

Tous aux urnes, citoyens de la Gruyère !
 Et votez tous

OUI.

Ceux que nous devons battre le 16 mai.

Une assemblée fréquentée par des milliers de personnes a applaudi chaleureusement et approuvé à l'unanimité des discours prononcés contre l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations par MM. Curti Forrer, avocat, Hardmeyer, conseiller national, Beck, professeur à Fribourg, Hoppeler, conseiller national, et le général Wille.

Un orateur voulant parler après les précédents pour l'entrée de la Suisse fut empêché de le faire.

NOUVELLES SUISSES

Les socialistes et la S. d. N. — Au cours de l'Assemblée contradictoire qui a eu lieu lundi à la Maison du Peuple de Lausanne, M. Ernest Peytreguin, conseiller communal socialiste, a donné lecture du télégramme suivant de M. Anton Suter :

J'adjure les socialistes et les coopérateurs suisses de voter l'adhésion à la Société des Nations malgré ses imperfections.

La paix imparfaite garantie par la Société des Nations vaut mieux que la guerre. C'est aux socialistes et au coopérateurs de tous pays d'en faire une paix vraiment humaine et universelle.

Neuchâtel. — Noyade. — Un accident mortel s'est produit sur le lac dimanche après midi au large de Neuchâtel. Deux jeunes gens de La Chaux-de-Fonds ayant loué un petit bateau au port se proposèrent de se baigner; à cinq cents mètres de la rive, l'un d'eux se désabilla et fit un plongeon, mais ne reparut plus. Pendant plus d'une heure, des embarcations qui se trouvaient non loin du lieu de l'accident firent d'inutiles recherches. La victime de cet accident, probablement causé par une congestion, se nomme Richard Hintz.

Le personnel fédéral de Genève. — Le personnel de Genève a protesté contre la décision des Chambres fédérales au sujet des allocations de renchérissement pour 1920. Il s'est élevé contre l'intention du Conseil fédéral d'élever les droits de douane. Il engage chacun à voter contre l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations et il envoie un salut fraternel aux grévistes de France.

A L'ÉTRANGER

Combat entre les Arabes et les troupes françaises et anglaises.

Un télégramme de Jérusalem à la *Weekly-Dispatch* dit que 4000 Arabes Ronalab, ayant 25 mitrailleuses et 2

pièces d'artillerie de campagne, ont attaqué les Français dans le district de Banoujas, à 177 kilomètres au nord est de Beyrouth.

Les soldats français étaient dans la proportion d'un contre dix. On a subi de lourdes pertes des deux côtés, mais celles des Arabes sont supérieures.

Un poste britannique situé près de la frontière de la Palestine a été attaqué et un officier blessé. Les combats continuent.

Au Conseil de la Société des Nations.

L'ordre du jour de la cinquième session du Conseil de la Société des Nations, qui aura lieu à Rome, prévoit les questions suivantes :

Admission de nouveaux Etats, nomination d'un secrétariat permanent, budget jusqu'au 31 mars 1920, rapatriement des prisonniers en Sibirie, répression de la traite des femmes et des enfants, conférence internationale du travail à Washington.

L'Autriche et l'Allemagne seraient admises dans la Ligue des Nations.

On télégraphie de Berne : Nous apprenons de source sûre que l'Autriche sera reçue dans la Société des Nations à la première session de l'assemblée qui aura lieu dans le courant de l'été prochain.

On recevra l'Allemagne et la Bulgarie à une des sessions suivantes, probablement dans le courant de l'hiver ou l'année prochaine.

L'Allemagne participera d'ailleurs à la conférence économique internationale de Bruxelles en étant investie de droits égaux en tous points à ceux des autres participants, comme ce fut le cas à la conférence internationale du travail à Washington.

Les émeutes à Vienne.

A l'issue d'un meeting communiste tenu à Vienne, les participants se sont rendus au palais du gouvernement pour obtenir, par la contrainte, la démission du socialiste Gruber, mais l'édifice était barré par un cordon de gendarmes et de gardes populaires, de sorte que les manifestants, pour la plupart des jeunes gens, durent abandonner la place à 19 heures 30, sans avoir pu mettre leur projet à exécution.

La foule demeurée sur les lieux tenta ensuite de rompre le barrage de la garde populaire; il s'en suivit des voies de fait et des échanges de coups de feu. A 21 h., les manifestants se ruèrent sur le cordon de troupes; on signala de leur côté deux tués et huit blessés, tandis que la garde populaire compte deux blessés. A 23 h., le gouvernement décrétait la loi martiale avec effet immédiat. D'après les dernières nouvelles, le nombre des victimes serait plus élevé qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Services de la Compagnie.
 agnie dispose de fr.
 de ses engagements.
 E. — Tél. 39-47.
 ION, agent principal,
 Tél. 1805-2.
 la Suisse romande : M.
 29bis, Chemin de Mire-
 e, 0700, Fribourg.
 cherche
 NT
 e, accidents, etc.
 Publicitas S. A., Berne
 de draps S. A.
 nes filles comm
 ndes
 à louer
 à HAUTEVILLE
 grange, écurie et remise.
 priétaire de dite anberge.
 Volailles
 pour la ponte.
 Les meilleures.
 Les moins chères.
 Prix-courant gratis.
 M. MARCHEL
 Boncourt (Jura Bernois)
 ENDEUSE
 l'aisant l'épicerie
 est demandée
 le 1^{er} juin. Bon traitement.
 re offres par écrit sous P.100
 Publicitas S. A., Bulle.
 VENDRE
 5 porcs
 mois, chez M. Tobie Gr
 d, Echallens.
 vendre d'occasion
 t en bois complet,
 en bon état.
 dresser Rue du Moléna
 au 1^{er} étage.
 A vendre
 l'emploi, une faucheu
 cheval, marque Cormik,
 at et marchant bien.
 dresser à M. Joseph D
 nter, La Tour.
 A vendre
 poussette anglaise
 at. S'adresser à Public
 A., Bulle.
 A vendre
 ne forte jument
 rail, âgée de 12 ans, che
 and Ropraz, à Sorène.
 A vendre
 un bon mulet
 montagne.
 dresser à Publicitas, S. A.
 sous P 1484 B.
 VENDRE
 nf de 2 ans, une belle
 de 10 mois, 8 porcs de
 2 brebis, chez Pugin
 y-dev. Pont.

Votation fédérale du 16 mai 1920.

Chers Citoyens libéraux-radicaux,
Peuple de la Gruyère,

La Suisse est en présence d'une heure grave de son histoire devant laquelle pâlisent les revisions de nos constitutions intérieures.

Le 16 mai décidera de notre isolement, de notre suicide politique et commercial, de notre mépris des atrocités de la guerre que la Ligue des Nations va s'efforcer d'éloigner de l'humanité à jamais.

Et dire qu'il existe en Suisse des citoyens qui s'opposent à cette œuvre de paix, au rapprochement des peuples ennemis de hier, amis de demain.

Que veulent-ils donc ? Une guerre nouvelle ?

La destruction de tous nos foyers ? Les 7 millions de morts de la guerre ne les émeuvent donc pas, et pas davantage les 10 millions de mutilés !

Nous nous trouvons donc en face d'inconscients ou de traîtres au pays. Il est, hélas, permis de se demander ce qu'il serait advenu de notre pays, de notre chère Suisse fondée dans le sang contre l'étranger, par des hommes de cœur et d'honneur dont nous avons le devoir de conserver l'héritage intégral.

Contre le bolchévisme allié au général Wille, aux Sprecher, Brugger : Gruyé-riens, front aux traîtres !

La patrie est en danger !

Rester indifférent, ne pas voter

OUI

serait un crime de lèse-patrie.

Le Comité politique libéral-radical de la Gruyère.

Appel du Conseil communal de Bulle aux Electeurs de la Commune.

Vous êtes appelés, dimanche prochain, à dire si oui ou non la Suisse doit adhérer à la Société des Nations.

Le Conseil communal de Bulle unanime, conscient de l'importance suprême de la question, croit de son devoir de vous inviter à voter OUI.

En refusant l'adhésion, la Suisse commettrait une lourde faute contre elle-même, contre la paix du monde et contre la civilisation.

La Société des Nations a pour but de limiter les risques de guerre, d'empêcher le retour de la catastrophe qui a presque ruiné l'Europe; les Etats de la Ligue auront l'obligation de lui soumettre leurs différends. La Société des Nations prononcera des sentences et aura les moyens de les faire exécuter. La guerre ne pourra être déclarée avant un délai de plusieurs mois.

Tous les peuples de la terre sont appelés à en faire partie et quarante ont déjà annoncé leur participation.

Le Pacte ressemble dans ses grandes lignes à celui qui lie les 22 cantons suisses et qui a fait leur bonheur et leur prospérité durant plusieurs siècles.

La Société des Nations garantira notre neutralité; elle protégera, la liberté, la justice, le travail, le commerce et l'agriculture. Elle est nécessaire à notre économie nationale.

Elle aura son siège à Genève. C'est un grand honneur et un grand avantage pour notre patrie.

Les adversaires de la Ligue se recrutent parmi ces militaristes outranciers, admirateurs de l'impérialisme conquérant qui n'ont pas su mériter la confiance du peuple suisse durant la guerre et ont mis notre neutralité en péril.

Ils mènent une campagne acharnée et perfide contre l'adhésion, d'accord avec les extrémistes à la Lénine.

Il faut que les vrais Suisses, fidèles à leur idéal démocratique, à leur désir de paix et de justice, fassent un suprême effort.

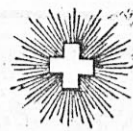
Appuyés sur le Conseil fédéral unanime, nous vous recommandons instamment de remplir consciencieusement votre devoir de citoyen en votant

OUI

L'avenir de la Suisse est en jeu ! Pas d'abstentions !

Le Secrétaire :
Jos. SANSONNENS.

Le Syndic :
L. DESPOND.



Votation populaire du 16 mai 1920.

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 5 mars 1920 concernant la cession de la Suisse à la Société des Nations ?

OUI !

VOTATION. — Les électeurs de la Commune de Bulle sont informés que le scrutin pour la votation du dimanche 16 mai sera ouvert samedi 15 courant, de 5 à 7 heures le soir, et le lendemain de 10 heures midi et de 1 heure à 4 heures. (Communiqué)

Citoyens !

Le résultat du 16 mai est encore très incertain.

S'abstenir, c'est trahir la patrie.

La destinée de la Suisse est entre les mains de chaque électeur.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Mercredi matin est décédé à Bulle M. Jean-Joseph Pinaton, ancien mécanicien et négociant, enlevé à l'affection des siens par les suites d'une attaque d'apoplexie, l'âge de 81 ans.

Il y a déjà quelque temps que M. Pinaton fut frappé d'une congestion cérébrale. Les soins assidus et dévoués dont il a été entouré et sa robuste constitution permettaient d'espérer qu'il se rétablirait de cette maladie. Malheureusement, il n'en fut rien.

M. Pinaton connut la popularité, et il était apprécié bien loin comme méritier pour la fin de son travail et pour la conscience avec laquelle l'exécutait.

Il était conseiller de paroisse pendant une période, il fit partie du Conseil communal comme représentant du parti conservateur. Ses collègues garderont de lui le meilleur souvenir.

M. Pinaton fut un homme toujours aimable; il ne connut qu'une loi, celle de l'honnêteté et du travail. Toujours aimable dans ses relations, il ne se contenta que des amis.

Nous présentons aux familles et deuil nos sincères condoléances.

Avis aux teneurs de troupeaux. — Les propriétaires de troupeaux ont été informés que les troupeaux non contaminés ne peuvent alper que les lundis, mardis et vendredis, et les troupeaux contaminés que le mercredi et le vendredi. En outre, ne peuvent être alpes.

Tout le bétail atteint de la maladie depuis le 15 février 1920.

Tout le bétail sain et contaminé qui aurait été mélangé depuis la maladie.

Au surplus, les propriétaires intéressés sont priés de faire en sorte que le bétail broutant près des routes ne puisse pas avoir de contact avec les troupeaux en passage.



Pour la Société des Nations

Appel au Peuple

Concitoyens !
L'heure décisive approche pour notre pays du monde. Nous aurons, dans son ensemble, à prononcer sur l'accession à la Société des Nations. Cette forme la seule exceptionnelle du droit politique découle de la responsabilité qui lui est imposée. Chaque citoyen électeur ne peut se soustraire à cette responsabilité qui lui est imposée par la constitution de notre pays. S'en charger aussi courage de se faire un devoir de se rendre à l'appel. Que chaque citoyen de sa grande responsabilité. Au nom de la démocratie suisse, nous vous recommandons de voter vigoureux

OUI

Notre attitude se basera sur les principes suivants :

Le 13 février 1920, la Société des Nations a déclaré une déclaration de reconnaissance de la

« FEUILLETON DE L' »

La Faute

PAR

M. MARY

XXII.

Ce ne fut qu'à l'aube que les yeux, et cependant la nuit veilla bientôt après.

Les oiseaux chantaient dans les arbres, les béguines, traquaient vers l'église, tante qui, ayant jeté un regard sur le ciel, lui adressa, en se hâtant, un salut.

La jeune fille s'habilla sans s'asseoir, la tasse de café avait préparée pour elle vers l'église où les béguines leurs voiles blancs, avaient une voix douce à palmodier.

Le soleil matinal entra dans la nef, étendant sur les dalles irisées, et baignant dans ces pieuses femmes, immuables. Lia contemplait l'émotion, et non sans une

C'est bien Chapelle

Grand'Rue 26

que vous trouvez

bel assortiment

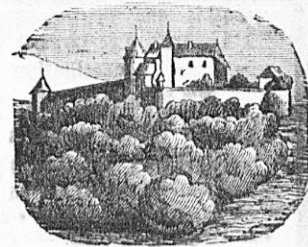
Chapeaux,

Prix défiant

Escompte 5 %



LA GRUYÈRE



Pour la Société des Nations.

Appel au Peuple suisse.

Concitoyens !
L'heure décisive approche. Dans aucun autre pays du monde, le peuple n'aura, dans son ensemble, à se prononcer sur l'accession ou la non-accession à la Société des Nations ; la Suisse forme la seule exception. Mais, de ce droit politique découle pour chaque citoyen électeur un grave devoir. Aucun ne peut se soustraire à la part de responsabilité qui lui est attribuée par la constitution de notre démocratie. Doit s'en charger aussi celui qui n'a pas le courage de se faire une opinion et qui néglige de se rendre à l'urne. Chacun doit en arriver à une décision convaincue. Que chaque citoyen ait conscience de sa grande responsabilité !

Concitoyens ! Au nom du Parti radical démocratique suisse et après mûr examen de la question, nous vous recommandons de mettre dans l'urne un

oui

Notre attitude se base sur les faits suivants :

Le 13 février 1920, le Conseil de la Société des Nations a fait au Conseil fédéral une déclaration solennelle de reconnaissance de la neutralité mili-

taire de la Suisse au sein de la Société.

L'attribution du siège de la Société des Nations constitue une manifestation de la haute confiance des organes dirigeants de la Société vis-à-vis de la Suisse.

Dès le début de ses délibérations déjà, le Conseil de la Société des Nations s'efforce de reconstruire les bases de l'ordre mondial effondré et déploie une activité tendant à ramener la paix entre les peuples.

Nous considérons en outre :

1. que la Suisse, par sa neutralité librement consentie pendant des siècles, est le pionnier d'une **politique de paix et de concorde** ;

que la Société des Nations représente la première tentative sérieuse d'étouffer dans leur germe les conflits internationaux et les entreprises guerrières, et d'épargner au monde des bouleversements pareils à ceux qu'il a subis dans les années 1914 à 1918 ;

2. que la Suisse, état fédératif, réalise déjà l'idée de la réunion de peuples de différentes races ;

que l'idée du rapprochement de nations séparées jusqu'à ce jour par une politique d'intérêt purement égoïste doit être réalisée dans la Société des Nations ;

3. que la Suisse, qui a toujours défendu le progrès social et intellectuel dans le domaine national et international, est toute désignée pour appuyer

et collaborer à la réalisation des réformes prévues par le Pacte de la Société des Nations ;

que le Pacte de la Société des Nations rend possibles des mesures internationales plus étendues en vue de l'introduction de réformes dans le domaine social, intellectuel et de l'hygiène ;

4. que l'adhésion à la Société des Nations renforcera la paix extérieure et l'union entre les Confédérés ;

que, par contre, une décision négative dans la question de l'accession mettrait grandement en danger la situation politique et économique.

Concitoyens ! Parfaitement convaincus que l'accession à la Société des Nations est dans l'intérêt bien compris de notre pays, au point de vue matériel comme au point de vue idéal, nous vous recommandons de voter

oui

le 16 mai.

Le Comité central du Parti radical-démocratique suisse.

Le vice-président : Obrecht, conseiller national.

Le secrétaire permanent : Steinmann.

L'avis de M. Troelstra.

M. Jean Sigg, député socialiste de Genève, a reçu du leader du parti socialiste hollandais, M. Troelstra, une lettre dont il publie l'extrait suivant dans

sa brochure : La classe ouvrière et la ligue des Nations (Genève, Imprimerie Centrale) :

Scheveningen, 27 avril 1920.

Mon cher camarade.

Elle représente (La ligue) néanmoins le germe d'une organisation internationale qui se développera selon les forces qui y travaillent. Nous la comparons avec l'Etat national, que nous ne pouvons pas négliger et qu'il faut conquérir. Le parti suisse, en essayant de nier la Ligue des Nations, a été le premier à s'adresser à elle dans le cas du terrorisme blanc hongrois. C'est la meilleure preuve que la Ligue constitue un centre de force internationale, qu'elle est, pour ainsi dire, le commencement du pouvoir politique international. Comme grand parti de notre pays, nous ne pouvons pas accepter la responsabilité de mettre notre pays en dehors de cette communauté. La Hollande dépend (la guerre nous l'a montré) tout à fait de ses relations politiques et économiques, commerciales et financières internationales. Comment serait-il possible de s'isoler de ce nouveau centre de diplomatie internationale ? Veuillez penser à la grande conférence financière pour assainir la situation économique d'Europe et figurez-vous que votre pays et le nôtre ne puissent pas y participer. **TROELSTRA.**

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAR

M. MARYAN

XXII.

Ce ne fut qu'à l'aube que Lia ferma les yeux, et cependant la cloche matinale l'éveilla bientôt après.

Les oiseaux chantaient dans les vieux arbres, les béguines, traversant l'enclos, se pressaient vers l'église, et Lia vit passer sa tante qui, ayant jeté un regard vers la fenêtre, lui adressa, en se hâtant, un signe d'admiration.

La jeune fille s'habilla promptement, but, sans s'asseoir, la tasse de chocolat que Grudule avait préparée pour elle, et de dirigea vers l'église où les béguines, couvertes de leurs voiles blancs, avaient commencé d'une voix douce à psalmodier l'office sacré.

Le soleil matinal entra à flots dans la nef, étendant sur les dalles de larges bandes irisées, et baignant dans sa lumière toutes ces pieuses femmes, immobiles dans leurs stalles. Lia contemplait ce spectacle avec émotion, et non sans une secrète envie. Que

ne pouvait-elle, séparée du monde dont le contact la blessait, éloignée de ce luxe qui lui était devenu odieux et lui semblait un soufflet sanglant, chanter chaque jour les louanges de Dieu dans une église tranquille, entourée de compagnes pieuses et sincères, et habiter pendant le reste de sa vie une de ces vieilles et modestes demeures, toute à la prière et au soin des pauvres ! Mais c'était un rêve. Il fallait jouer bien vite de ce repos, de cette halte, puis passer et reprendre son fardeau.

Lia pria avec ferveur. Quel autre refuge, quelle autre joie, quel autre appui lui restait-il, sinon la prière ?

Les béguines sortirent une à une, jetant sur elle en passant un regard de surprise et d'admiration. Quelque simple que fût sa toilette, elle demeurait toujours élégante, et elle était si jolie, si touchante, et si étrange aussi avec ses cheveux noirs repoussant autour de son front, et cette mèche d'un blanc de neige rappelant le mal terrible qui avait failli prendre sa vie !

Une semaine s'écoula. Lia essayait d'oublier pour un temps le passé et l'avenir, et de se plonger tout entière dans cette vie nouvelle et paisible.

Mlle Van Deering avait pu craindre un instant qu'elle ne s'ennuyât près d'elle ; mais, à sa grande surprise, Lia ne semblait jamais plus heureuse que dans le salon antique de sa tante, assise dans le fauteuil qui avait été

le siège favori de sa mère.

Naturellement, on lui fit voir Bruges, et elle était trop bien douée, trop artiste pour ne pas admirer sous ses divers aspects cette ville mi-espagnole, mi flamande, avec les canaux nombreux qui l'on fait appeler la Venise du Nord. Elle écouta en souriant le vieux carillon tintant dans le haut et lourd beffroi, elle regarda d'un œil curieux les maisons espagnoles, avec leurs pignons dentelés, et ces belles vieilles demeures gothiques dont les murailles voilées de lierre baignent dans les eaux tranquilles d'un canal ombragé d'arbres. Elle visita avec intérêt, dans le Palais de Justice malheureusement reconstruit, la salle restaurée où se trouve la monumentale cheminée du Franc ; elle parcourut avec une respectueuse admiration les églises gothiques, elle vénéra dans sa chaise enrichie de pierreries la relique insignie que Bruges s'honore de posséder, la goutte de sang divin pour laquelle on a élevé cette ravissante chapelle, ciselée comme un merveilleux reliquaire ; elle visita les musées, chercha dans les églises et les sacristies les merveilles de l'art flamand, les peintures sur bois, les tryptiques naïfs, apprenant à connaître ces vieux maîtres qu'on ne comprend bien que chez eux, les Motzys, les Van Eyk, les Memling, etc. Elle jeta un regard curieux sur les tombes ciselées de Charles le Téméraire et de sa femme Marie, et s'arrêta, dans la même église, devant l'admirable statue de

la Vierge Mère, due au ciseau de Michel-Ange. Mais surtout elle aimait ce vieil hôpital Saint-Jean, si vénérable dans son antiquité, et où, en outre des souvenirs archéologiques et des merveilles artistiques, elle put suivre le mouvement de son cœur qui la portait à soigner et à secourir les pauvres, — cet hospice datant de plusieurs siècles qui garde, dans ses bâtiments vastes et aérés et dans ses ingénieuses dispositions intérieures, un plaidoyer éloquent en faveur de ce moyen âge, de ces temps anciens tant calomniés. Oui, ces temps, où les âmes furent embrasées de la passion des pauvres, étaient plus experts en charité que des récits mensongers ne voudraient nous le faire accroire aujourd'hui. Si à cette époque reculée les tempéraments robustes se passaient d'un confort qui n'était pas même dans les mœurs des riches, — si les salles dallées ou simplement le sol de terre battue des châteaux se revêtaient d'une jonchée de paille en guise de tapis, il serait certes absurde de chercher dans les asiles des pauvres des habitudes de bien-être qui ne leur étaient ni familières, ni même nécessaires. Ceux qui se plaisent à tracer pour la jeunesse un tableau perfide et trompeur de l'état du peuple sous l'ancien régime se sont gardés de placer en regard un exposé fidèle de la vie des grands à la même époque.

(A suivre.)

C'est bien à la nouvelle
Chapellerie F. FELDER
Grand'Rue 26 BULLE Grand'Rue 26
que vous trouverez le plus
bel assortiment de
chapeaux, casquettes, cravates.
Prix défiant toute concurrence.
Escompte 5 % sur tous les articles.

Cuisinière demandée
à la Société des Travaux de la Jagne.
Adresser offres par écrit : Fischer, Hogg-Jäger.
A vendre un taurillon.
blanc et noir de 16 mois, ayant la marque métallique et muni du cahier cantonal de certificats de saillies.
S'adresser à Pierre Esseiva, à Grattavache.

La Fabrique Fribourgeoise de draps S. A. Neirivue
engagerait quelques jeunes filles comme **Tisserandes**
Vente de chevaux de trait aux enchères publiques.
L'Office des Faillites de la Glâne vendra, le **mardi 18 mai prochain, à 3 heures du jour, sur la place de la gare de Romont, en enchères publiques, et au comptant, 5 superbes et gros chevaux de trait, provenant de la masse en faillite Max Dumas & Cie, industrie et commerce de bois à Romont.**
Romont, le 7 mai 1920.
Office des Faillites de la Glâne, G. Bonjour, préposé

Les prescriptions de l'arrêté du Conseil d'Etat du 10 mai 1920 entrent immédiatement en vigueur.
(Communiqué.)

Une fête à Vuadens.

La Société de chant de Vuadens, l'Espérance, a procédé, jeudi, au baptême de son nouveau drapeau, cérémonie à laquelle elle a eu l'amabilité d'inviter la presse.

La nouvelle bannière a été confectionnée par Mme Bucher, à Châtel St-Denis; l'un des côtés porte les armoiries de Vuadens; l'autre côté, flammé, porte l'ancre et la lyre.

La cérémonie commence par le chant du *Veni Creator*, suivi d'une allocution de M. le curé de Vuadens sur le thème: *Harmonie des voix, harmonie des cœurs.*

Le Corps de Musique de Bulle joue l'*Hymne au Drapeau* puis le Chœur Mixte de Vuadens donne à la perfection un chant d'un effet grandiose: *Super flumina*, avec accompagnement d'orgue. M. Boseon, de Bulle, fait valoir dans un concert d'orgue, la puissance de l'instrument de l'église paroissiale de Vuadens; M. Magein, instituteur, de sa voix puissante, entonne le *Credo* de Faure et l'Espérance de Vuadens entonne encore un superbe morceau.

La cérémonie de la bénédiction du drapeau achevée, l'assistance se rend à la Croix Blanche où est donné un concert suivi du chant du *Cantique suisse*, entonné par toute l'assemblée.

Pour la partie officielle, M. l'inspecteur Barbey fonctionne comme major de table, fonctions dont il s'acquitte avec verve et distinction. Il offre à Mme Bucher, qui a confectionné la bannière, un bouquet accompagné d'un écrin contenant une pièce d'or. Au parrain, M. Paul Tercier, feu Pierre, et à la marraine, Mme Gustave Dupasquier, épouse du sympathique député de Vuadens, le major de table présente une superbe gerbe de fleurs; il adresse de chaleureux remercie-

ments aux fondateurs de la Société, à la Société de Musique de Bulle, dont il salue le président et le directeur, E. Radraux; en M. Radraux, il salue la grande et généreuse France. Son salut va encore aux demoiselles chanteuses, aux Sociétés invitées, parmi lesquelles nous remarquons les Sociétés de chant de Grandvillard et de Vaulruz, la Chorale et l'Espérance de Bulle, les sociétés locales de Jeunesse et de Tir. M. Barbey adresse des remerciements aux autorités locales pour le généreux appui qu'elles accordent au chant.

Dans sa péroraison, il retrace l'idéal du drapeau et engage les chanteurs à toujours chanter mieux, pour l'Eglise et la Patrie.

M. le Curé de Bulle remercie la Société de chant de Vuadens au nom de l'Espérance de Bulle.

Au nom de l'Association des chanteurs fribourgeois, M. Edouard Glaesson remercie également de l'aimable invitation; il exprime le désir que la nouvelle bannière figure à la prochaine fête cantonale d'Estavayer, bien que la Société de Chant de Vuadens n'y participera pas.

Des remerciements et des félicitations sont également apportés par M. le Curé de Vaulruz et par M. Ruffieux instituteur.

Puis, M. Boniface Tena, de Grandvillard, au nom de la Société de Chant de cette localité, fait ressortir le rôle bienfaisant du chant dans un village, l'harmonie des voix devant naturellement apporter avec elle l'harmonie des cœurs.

Il exhorte les chanteurs à faire servir l'harmonie des cœurs contre les partisans du désordre, notamment dans la journée de dimanche.

Dans un discours d'une grande éloquence, M. Demierre, professeur à Bulle, apporte ses remerciements pour l'invitation: ayant chanté longtemps à Vuadens, il est toujours heureux de venir fraterniser avec ses anciens concitoyens.

Il fait ressortir la prospérité du chant

à Vuadens, disant qu'elle est due tout particulièrement à l'appui sans réserve que les autorités locales accordent aux sociétés.

La partie officielle est suivie d'un banquet où les manifestations de joie et de sympathie se donnent libre cours.

Ce fut une belle fête pour Vuadens fête dont tous les participants conserveront un excellent et reconnaissant souvenir.

Votation fédérale du 16 mai 1920. — Assemblées préparatoires. — Charmey, vendredi, 14 mai, à 8 heures.

Gruyères, samedi 15 mai, à 8 heures. Hôtel de Ville.

Sâles, vendredi 14 mai, à 8 heures, auberge de la Comtoise.

Broc, samedi 15 mai à 8 heures, Hôtel de Ville.

Attentat criminel. — Jeudi matin, pendant l'office, un nommé Emile Despond se rendait à la ferme de M. Amédée Borcard, à La Joux, où il avait été autrefois domestique. Il sollicita de la jeune fille qui était restée seule à la maison une tasse de café qui lui fut servie. Pendant que le visiteur absorbait son café, il demanda à la jeune fille si elle était seule à la maison; sans méfiance, elle répondit affirmativement, sur quoi Despond lui asséna sur la tête un vigoureux coup de gourdin; la jeune fille tomba sans connaissance.

Le malfaiteur en profita pour voler l'argent de la caisse du ménage, environ 25 francs, et les portemonnaie des enfants de M. Borcard. Heureusement ce dernier avait eu l'idée de revenir à la maison, avant la messe, pour reprendre son portefeuille contenant 590 francs.

Son coup fait, le malfaiteur s'enfuit dans le bois. Sa victime fut retrouvée, à la sortie de l'office, dans un triste état.

Elle reçut de M. le docteur Fasel, de Romont, les soins les plus empressés. Elle put donner des renseignements sur l'attentat et indiquer le nom de

l'auteur, que la police recherche activement.

†
Madame Séraphine PINATON, à Bulle, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Monsieur Joseph PINATON

Conseiller paroissial
leur cher époux, père, beau père, grand-père, beau frère, oncle et parent, pieusement décédé le 12 mai dans sa 81^{me} année, muni de tous les secours de la religion.
L'enterrement a eu lieu ce matin.
Selon la volonté expresse du défunt, prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le Corps de Musique de la Ville de Bulle
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Joseph PINATON
Membre d'honneur
L'ensevelissement a eu lieu ce matin.
Le Comité.

La Chorale de Bulle
a le regret de faire part du décès de
Monsieur Joseph PINATON
Membre honoraire
L'enterrement a eu lieu ce matin.
Le Comité.

M. Louis PERROUD, à Echallens, remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné une si grande sympathie à l'occasion du décès et de l'enterrement de son épouse,
MADAME
Françoise PERROUD
née Gremaud.

Dimanche 23 mai 1920
à la CANTINE, Avry-devant-Pont
KERMESSE

organisée par les
Sociétés de Jeunesse de la Paroisse.
**Bonne Musique -- Match aux quilles
et nombreux JEUX.**
Invitation cordiale.

LA BOUCHERIE DEILLON
Bulle

ne débite que de la belle viande, garantie, provenant de bêtes saines et non contaminées, au prix de Fr. 4.- à 4.80 le kg.

A la CROIX-BLANCHE
MARSENS
DIMANCHE 23 MAI 1920
KERMESSE

organisée par la Société locale.
Bonne musique -- Jeux divers
Invitation cordiale.
LE COMITÉ.

Vente d'immeubles.

Le soussigné expose en vente par voie de soumission les art. 1037, 1050, 1043 du cadastre d'Enney, consistant en pré d'environ 4 poses d'excellent terrain attenant, près de la gare d'Enney, et bâtiment, et sa part aux art. 1042 et 1091, soit place.

Les soumissions sont à déposer chez M. Robert Murith, Secrétaire à Gruyères jusqu'au samedi 22 mai et pour les conditions s'adresser au propriétaire.
Isidore Gremion, Enney.

J'achète les
ESCARGOTS!
Ecrivez de suite à
Albin Rochat-Michel
Les charbonnières (Vaud)
P. S. Je vends de belles
Musettes américaines fr. 6 50
Lécols fort cuir fr. 12. 50
Grandes bottes caoutchouc fr. 32

Je suis acheteur de
Chevaux
pour
la boucherie
abattus ou non.
Ch. BAUDÈRE
marchand de chevaux
Hôtel de l'Écu, BULLE.

Bulle, pharmacie d'office
Dimanche 16 Mai
Pharmacie STREBEL
La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine

Mise d'auberge

L'Auberge du Tonnelier, Grand'Rue et ruelle du Lion-d'Or, à Bulle, sera exposée en vente et en location aux enchères publiques, le samedi 22 mai, dès 2 heures de l'après-midi
Grand café bien achalandé, caves saines et spacieuses, 3 appartements, magasin, débridée.
Par sa situation exceptionnelle, cet établissement offre de réels avantages à preneur sérieux.
Les mises auront lieu dans la grande salle de dit établissement.

Les Entreprises Electriques Fribourgeoises

mettent en vente par voie de soumission publique, les bâtiments ci-dessous désignés:
Cadastre de la Commune de Crésuz:
Art. 23 Au Saudy, habitation, grange, écurie Taxe 7500.—
» 41b En Javroz, » » » 5000.—
Cadastre de la Commune de Charmey:
Art. 561 Chalet des Taillisses Taxe 1200.—
» 1668 Praz Paufert, grange, écurie » 4000.—
» 1669 Chalet » 800.—
» 904 Outre Jogne, grange, écurie » 2500.—
» 908 grange, écurie » 3500.—
» 3860b L'Audzetta, habitat, grange, remise » 4000.—
» 1839 Le Vernex, habitation » 1700.—
» 1767 habitation » 400.—
» 1246 et 1523 Pont Clos, grange, écurie » 2000.—
Tous ces bâtiments sont à démolir et à enlever jusqu'au 1^{er} octobre 1920.
Les offres et demandes de renseignements y relatives doivent être adressées, jusqu'au 31 mai courant, à la Direction des E. E. F. à Fribourg.

SET

Fribourg
public, qu'il a re-
étude à son con-
rue du Pont-Sus-

derret, avocat.

lars

à Fribourg
ce du public qu'il
udersel, avocat, à

me par le passé,
de la Chancellerie

illars, avocat.

'auberge

communal de Cerniat
le 24 mai 1920, des
communale « HO-
ces. L'entrée en jous-
établissement, le soul de
r sérieux. La mise aura
ent.

sera procédé, ce même
us désigné, pour le
ues avant les mises.

communal.

urne

aires sur achat au
rerie, mercerie-

nsommation

et environs.

mission.

à Gruyère, exposent
ésignés sous les arti-
er de Gruyères, lieux
haut et Bouleyres,
comprenant maison
et pré.

taire Joseph Pas-
Pour renseignements,
Broc, ou à M. Jos-

emandés

ang, garanties de

DUVANEL, à

une belle villa,
ad jardin.

ES

red Brémont ex-
regain de 18 poses
ourrages de premier
1 h. précise, vers
rosses Supplaye-

mes propriétés,
ge très fort et
ut premier choix
tion.

ALS

ins en gros,
N.

LA FERROMANGANINE

obtient un GRAND SUCCÈS dans le TRAITEMENT de

l'anémie, de la chlorose, des troubles nerveux, de la débilité, de la perte des forces, de la neurasthénie, des palpitations de cœur, de la mauvaise circulation du sang.

LE GRAND régénérateur

ordonné et recommandé par les médecins les plus distingués de l'Europe.

Prix : 4 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Galenus Industrie Chimique, à Bâle, rue de l'Hôpital, 9



Institutrice
ayant enseigné longtemps en Antriche donne
leçons
de français et d'allemand.
Mlle BAUDÈRE,
Café Suisse, Bulle.

Bonne occasion
A vendre joli complet noir, état de neuf, taille moyenne. Demander l'adresse du No 1547 à Publicitas S. A. Bulle.

Jeune fille
connaissant les travaux du ménage est demandée.
Bonne place. Gage 70 fr. pour commencer.
S'adresser à Publicitas, S. A. Bulle, sons P 1469 B.

A vendre
6 beaux porcs
de 4 mois, marchandise de première qualité, chez Joseph Dupasquier, La Tour.

Nous venons de recevoir encore

UN WAGON de CHAUSSURES AMÉRICAINES

neuves pointure 38 à 45
bouts ferrés et non ferrés

que nous vendons au prix

exceptionnel de 30 fr. la paire

Envoi contre remboursement dans toute la Suisse.

S'adresser **Gautier & Bergerat**, rue Pierre Fatio, 25, GENÈVE.

Prix spéciaux pour revendeurs.

A vendre d'occasion

de beaux lits Louis XV complets, matelas bon crin, 180 fr., lits Renaissance, bois dur, 120 fr., beaux divans moquette 130 fr., canapés depuis 60 fr., chaises rembourrées 20 fr., bureau de dames Louis XV, 70 fr., couchettes en fer et en bois complètes, 40 fr., tables rondes 55 fr., tables carrées 10 fr., armoire bois dur 150 fr., buffets à une et deux portes, depuis 40 fr.; samovar tout cuivre 35 fr.; jardinières 35 fr.; petites marmites bronze 35 fr.; chambres à coucher complètes 1000 fr., chambres à manger chêne massif, complètes, 800 fr., salon 450 fr., lits fer complets, remis à neuf 90 fr.; tables de nuit marbre 30 fr., commodes bois dur 80 fr., sapin 45 fr.; lavabo-commode marbre et glaces 120 fr.; bibliothèque Louis XV 200 fr.; linges, habits, chaussures à bas prix.

Au Magasin de Meubles d'occasion, rue de Vevey, 180

BULLE — Téléphone 156.

Delaloye-Semblanet

Soumission

Le Conseil communal de Villarvolard met en soumission la confection de deux barrages au Ruisseau de Chaux, selon plans et conditions faits par M. WEBER, ingénieur à Bulle.

Les soumissions seront reçues chez M. JAQUET, bourgeois communal, jusqu'au samedi 22 crt., à 8 heures du soir.

Villarvolard, le 9 mai 1920.

G. CLERC, secrétaire.

AVIS

Ensuite d'autorisation supérieure, le Comité créé dans la Vallée de Charmey, pour l'application de mesures préventives contre la fièvre aphteuse soumet à une désinfection tout bétail gros et petit qui sera alpié dans cette vallée.

Le poste de désinfection est établi à BATAILLE.

Les chefs d'exploitations alpêtres sont tenus d'aviser à l'avance le Chef de poste M. Firmin Rétornaz à Châtel-sur-Montsalvens du jour et de l'heure du passage de leurs troupeaux, passage qui ne doit avoir lieu qu'entre 4 h. du matin et 10 h. du soir.

Charmey, le 10 mai 1920.

LE COMITÉ.

Première maison suisse fondée en 1877, Spécialité de Malaga d'origine et de vins fins du Midi cherché

Représentant

à la commission pour Fribourg, Morat-Avenches-Payerne-Estavayer et pour Bulle, Moudon, Châtel-Saint-Denis, Pays d'en-Haut.

Adresser offres sous chiffres P. 2314 P. à PUBLICITAS, S. A., BIENNE.

A VENDRE

8 beaux porcs

de 5 mois.

S'adresser à G. Duzand, maréchal, Bulle.

Vent avec 4 enfants

cherche

une personne

de toute confiance pour diriger son ménage. Bon gage et vie de famille.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sons P 1542 B.

A VENDRE

à BROU, en mises publiques, le mercredi 19 mai courant de 2 à 3 h. jolie propriété de 3 poses d'un seul tenant, lieu dit « FOREL » terrain de 1^{er} choix, bel emplacement de construction, avec maison de 2 logements, grange et écurie.

Vve Gratien SUDAN à BROU.

A vendre

un char à échelles et une charrette à herbe, chez Mme Vve Louise DÉFOREL, à Vuadens.

Auberge à louer.

La Commune de La Tour-de-Trême exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de six années l'auberge qu'elle possède sous l'enseigne de « LA MAISON DE VILLE » avec ses dépendances, soit : grange, écurie, remise et abri; puits public, bonne chère et environ 1 pose de terrain.

L'entrée en jouissance aura lieu le 11 novembre 1920.

Les mises auront lieu en dite auberge le lundi 24 mai prochain, dès les 2 heures du jour, sous de favorables conditions.

Cet établissement, d'une clientèle assurée, offre, à un preneur sérieux, de réels avantages

La Tour, le 10 mai 1920.

Le Conseil communal.

Grand Magasin Brunshwig BULLE

ATTENTION

Grand arrivage de COMPLETS POUR HOMMES, d'Angleterre et de la Belgique, toutes couleurs, à partir de 50.—, 70.—, 90.—, 100 fr. Grand stock de salopettes à solder à 15 fr. le complet.

Divers TISSUS à un prix très avantageux.

Petit domaine à vendre de gré à gré.

Pour cause de départ, on offre à vendre de gré à gré un domaine de 10 poses de terrain de première qualité, avec maison d'habitation, grange, écurie, situé à SEMSALES. Entrée en jouissance immédiate.

App. Chaperon, huissier, Châtel-St Denis.

La Hernie

Que de fois vous vous êtes amèrement plaints de vos bandages pénibles et inutiles d'anciens systèmes.

Si votre travail et votre santé vous sont précieux, laissez vous consulter : mon nouveau bandage, recommandé par le corps médical, vous redonnera force et courage. Je puis vous offrir, même dans les cas les plus graves, une absolue garantie d'efficacité car la pelote protectrice retient la hernie de bas en haut. Le bandage se porte jour et nuit, et est exempt de ressort incommode. — Garanties écrites d'efficacité et de solidité. — Convincez-vous vous-mêmes et venez voir les modèles à BULLE : Hôtel de Ville, seulement dimanche le 16 mai, de 10 à 4 heures.

Vente publique d'un immeuble industriel avec exploitation agricole.

Mardi 25 mai 1920, à 2 heures, à l'Auberge de la Maison de Ville, à La Tour-de-Trême, les Hoirs de Gremion Jacques feu Joseph vendront par voie d'enchères publiques les immeubles qu'ils possèdent à La Tour-de-Trême, comprenant une jolie maison d'habitation, grange-écurie, scierie, mécanique à battre neuve et environ quatre poses de terrain appartenant de 1^{re} qualité.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions auprès de M. Joseph Pasquier, notaire, à Bulle.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Gremion Arthur, à La Tour-de-Trême.